

PROJET SOCIAL DU MULTI ACCUEILS CELESTIN FREINET

PREAMBULE

Le projet social est l'une des composantes du projet de fonctionnement au même titre que le projet pédagogique.

Cependant, il tient une place particulière en tant que base de la construction de l'offre d'accueil.

Il peut se définir ainsi :

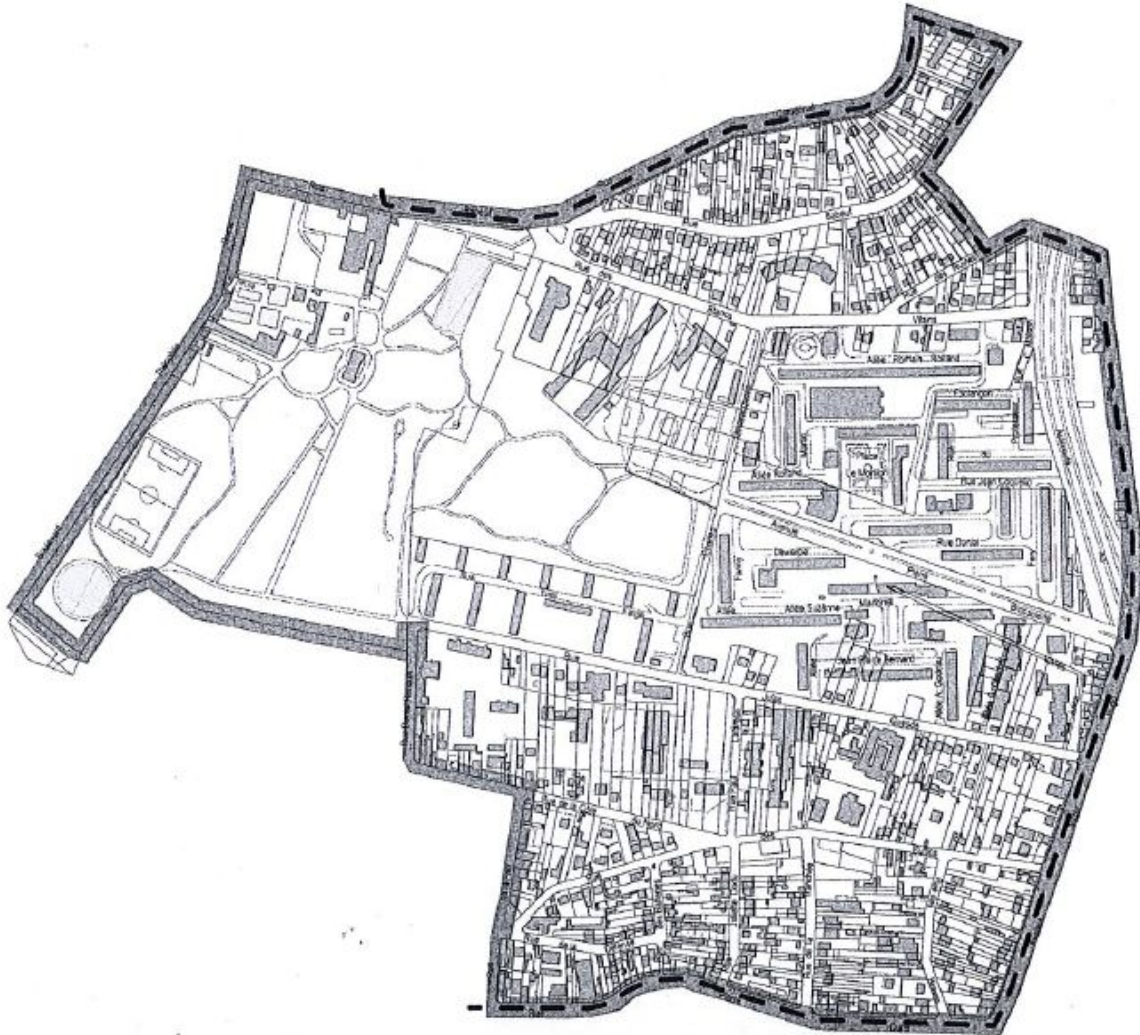
« Le projet social situe l'établissement dans son cadre économique, politique et social en référence à l'analyse des besoins. Il précise les moyens mis en œuvre en termes d'accessibilité, en relation à l'environnement, à un territoire, à la population et aux institutions qui interviennent. Il traduit, au-delà du service rendu aux parents, sa fonction sociale : mixité, intégration, prévention contre les exclusions et les inégalités (...)» (source: Guide des Etablissements d'accueil de la Petite Enfance).

Cette définition met en évidence qu'il existe deux niveaux dans la conception du projet social :

- L'analyse des besoins
- Les orientations sociales du lieu d'accueil

I - L'ANALYSE DES BESOINS DU TERRITOIRE DU QUARTIER MONTREAU LES MORILLONS

1. LA CARTE D'IDENTITE DU QUARTIER DES MORILLONS



Trois constats à retenir sur le quartier Montreau Le Morillon :

- **Près de la moitié des ménages est une famille avec enfant(s)** (48%) et les familles nombreuses représentent plus d'1 famille avec enfant(s) sur 4.
- 71% des ménages sont locataires du secteur social et **32% de la population vit dans un foyer à bas revenus**. Les familles monoparentales sont particulièrement touchées.
- La demande d'emploi est caractérisée par une **plus faible qualification** (22% des demandeurs sont sans diplôme), et un phénomène de contrats courts / jobs précaires.

Au 1^{er} janvier 2012 le quartier des Morillons comptait 6422 habitants. Il représente 6% de la population totale de Montreuil.

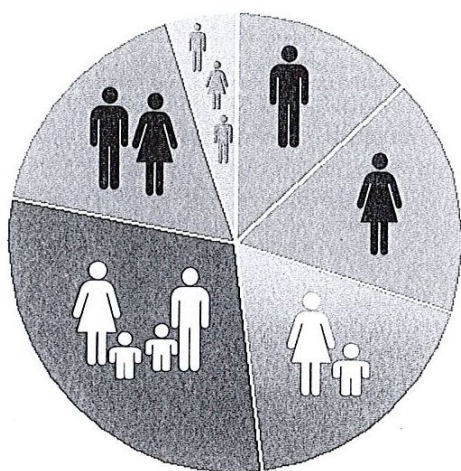
2. LA COMPOSITION FAMILIALE

Source : Insee, Recensement 2007 et 2012

Le quartier Montreau le Morillon se distingue par une forte proportion de ménages composés d'une famille avec enfant(s), avec 48%, soit 9 points de plus que la moyenne observée pour la ville (39%). Les familles monoparentales représentent 18% des ménages, soit 5 points de plus que la moyenne. 28% des familles avec enfant(s) (de moins de 25 ans) sont des familles nombreuses (3 enfants et plus), c'est 7 points de plus que la moyenne observée sur la ville (21.1%). Ainsi 19.6% des familles avec enfants du quartier en comptent 3 et 8.4% en comptent 4 ou plus.

	Quartier	
	Ménages	%
Familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont	1 032	100,0%
1 enfant	407	39,5%
2 enfants	336	32,6%
3 enfants	202	19,6%
4 enfants ou plus	87	8,4%

Les ménages d'une seule personne ne représentent que 30% des ménages du quartier, soit 9 points de moins que la moyenne communale (39%).



	Effectifs	%
Ménages d'une personne	744	30%
Hommes seuls	326	13%
Femmes seules	418	17%
Familles avec enfant(s)	1 200	48%
Familles monoparentales	451	18%
Couples avec enfant(s)	750	30%
Couples sans enfant	424	17%
Ménages sans famille	126	5%
Ensemble	2 494	100%

La taille moyenne des ménages du quartier est de fait plus élevée, avec 2.5 personnes par ménage en moyenne (ville : 2.3).

3. DESCRIPTION DE L'HABITAT / LOGEMENT

Source : Insee, Recensement 2007 et 2012

Le nombre de logements dans le quartier s'établit à 2570 en 2012. La plupart sont collectifs, avec 86% d'appartements et 13% de maisons individuelles. 97% sont des résidences principales et 3% sont vacants.

	Quartier	Ville
Nombre de résidences principales	2 495	46 417
Nombre moyen de pièces par Résidence Princ	3,2	3,0
Nombre moyen de pièces par personne	1,3	1,3

Les résidences principales contiennent en moyenne 3.2 pièces et le nombre de pièces disponibles par personne est de 1.3 pièce. Cela signifie que chaque personne vivant dans un ménage dispose de 1.3 pièce dans son logement, pour son usage personnel, ce qui est identique au chiffre observé à l'échelle de la ville.

Le quartier Montreau Le Morillon se distingue par la plus forte part de ménages locataires du secteur social, avec 70.8% des ménages concernés, soit 39 points de plus que la moyenne communale (31.4%). A l'inverse, les locataires du secteur privé ne représentent que 7% des ménages, contre un quart sur la ville (25.4%). La part des ménages propriétaires de leurs logement est elle aussi inférieure à celle observée sur la ville : 19% des ménages (ville : 36.9%). La part des ménages locataires d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel est de 1.1% (ville : 3.7%)/

	Quartier		Ville	
	Résidences principales	%	Résidences principales	%
Propriétaire	474	19,0%	16 016	36,9%
Locataire (secteur privé)	174	7,0%	11 042	25,4%
Locataire (secteur social)	1 767	70,8%	13 638	31,4%
Locataire d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel	27	1,1%	1 590	3,7%
Logé gratuitement	53	2,1%	1 150	2,6%
Ensemble	2 494	100,0%	43 436	100,0%

Motorisation des ménages

57% des ménages du quartier possèdent au moins une voiture, soit 3 points de plus que la moyenne communale (54%). Ils sont en revanche moins nombreux à bénéficier d'une place de parking, avec 35% des ménages concernés (ville : 40%).

4. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES FAMILLES

Parmi les 4113 résidents du quartier âgés de 15 à 34 ans, 74.1% sont actifs : c'est l'une des plus faibles valeurs observées, avec 3 points sous la moyenne communale (77.3%). Parmi les actifs, 78% sont en emploi et 22% se sont déclarés au chômage lors du recensement (ville : 18%). Leur part est restée relativement stable depuis 2007.

Les inactifs représentent 25.9% des 25-64 ans (ville : 23%) et seulement 36% d'entre eux sont en étude. La part des inactifs parmi les 15 – 64 ans représente 10.5%. Cette catégorie regroupe essentiellement les parents au foyer, personnes en incapacité de travailler, ou sans emploi et n'en cherchant pas.

	2007		2012	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Actifs dont	3 165	75,0%	3 047	74,1%
Actifs en emploi	2 486	58,9%	2 376	57,8%
Chômeurs	679	16,1%	671	16,3%
Inactifs dont	1 054	25,0%	1 066	25,9%
Élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	475	11,3%	388	9,4%
Retraités, pré-retraités	213	5,0%	247	6,0%
Autres inactifs	366	8,7%	432	10,5%
Ensemble de la population de 15-64 ans	4 219	100,0%	4 113	100,0%

La forte proportion de logement sociaux, accessibles sous conditions de ressources, influence la répartition socioprofessionnelle du quartier. Ainsi, en 2012, on compte seulement 8% de cadre parmi les 15-24 ans, actifs en emploi (ville : 24%), 23.2% d'entre eux occupent des professions intermédiaires (ville : 26.1%). Les employés représentent 43.9% des actifs occupés, la plus forte valeur des 14 quartiers (ville 28.2%). Les ouvriers représentent 21.1% des actifs en emploi (ville : 17.2%). Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise s'établissent à 3%.

	2007		2012	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Agriculteurs exploitants	0	0,0%	0	0,0%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	100	4,0%	72	3,0%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	198	7,9%	208	8,7%
Professions intermédiaires	599	24,0%	553	23,2%
Employés	932	37,3%	1 044	43,9%
Ouvriers	655	26,2%	502	21,1%
Ensemble des actifs en emploi de 15 ans et plus	2 501	100,0%	2 379	100,0%

Les actifs en emploi, de 15 ans et plus du quartier sont ceux qui travaillent le plus souvent sur le territoire de la commune, ils sont 31% dans ce cas (ville : 25%). 17% travaillent dans une autre commune du département et 52% travaillent hors du département mais en île de France (ville 62%).

Ils sont 55% à se rendre sur leur lieu de travail en transport en commun (ville 58%) et un tiers utilise une voiture/camion.

Chômage

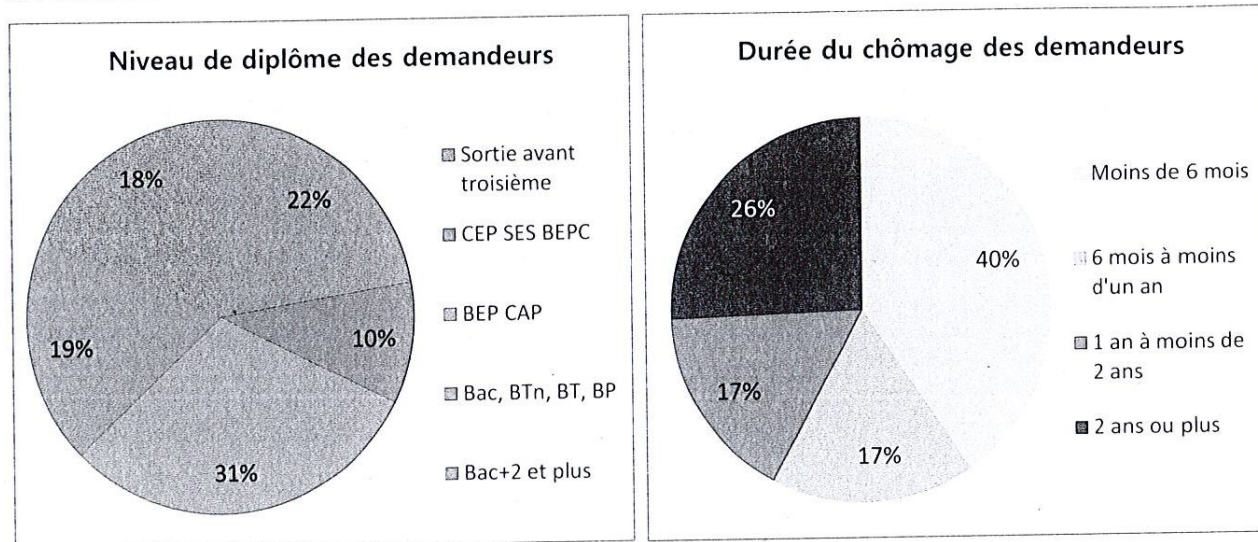
Source : Insee, Recensement 2007 et 2012

En 2012, 22% de la population active du quartier est au chômage (ville : 18%). Le quartier Montreuil Le Morillon se démarque par un taux de chômage plus élevé pour tous les groupes d'âge.

	Quartier	Ville
Taux de chômage des 15-64 ans	22,0%	18,0%
Taux de chômage des 15-24 ans	38,6%	34,9%
Taux de chômage des 25-54 ans	20,3%	16,7%
Taux de chômage des 55-64 ans	18,4%	13,9%
Évolution 2007-2012 du taux de chômage des 15-64 ans (en points)	+0,6	+0,1

En 2013, 716 personnes du quartier sont inscrites comme demandeurs auprès du pôle en emploi. Le quartier Montreau Le Morillon se démarque par une forte part de demandeurs titulaires d'un CAP/BEP : ils représentent 31% des demandeurs, contre 31% sur la ville. La part de demandeurs sans diplôme (sortir avant troisième, 22%) est importante, le quartier Montreau Le Morillon affiche une des valeurs les plus élevées parmi les 14 quartiers.

Q7	Q5	Q3	Q2	Q8	Q9	Montreau	Q1	Q10	Q6	Q13	Q4	Q11	Q14	Q12
7%	9%	10%	11%	13%	15%	16%	16%	17%	17%	17%	20%	22%	22%	23%



Parmi les demandeurs, 43% sont inscrits depuis plus d'un an (dits demandeurs « longue durée »).

5. LES DONNEES SOCIALES

Source : CAF 93, 2012

Pauvreté et bas revenus

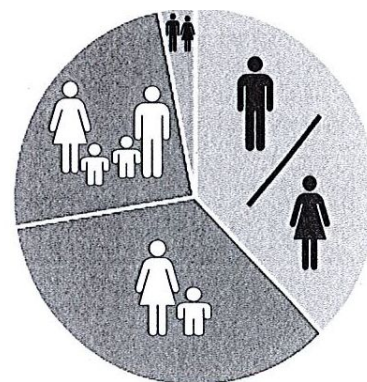
En 2012, 804 ménages sur le quartier Montreau Le Morillon vivent sous le seuil de bas revenus : cela concerne 2074 personnes au sein des ménages (1024 adultes et 1049 enfants)

Ainsi, 31.9% de la population du quartier vit dans un ménage à bas revenus : c'est la plus forte valeur observée parmi les 14 quartiers (ville : 23.4%).

Q7	Q5	Q2	Q1	Q6	Q8	Q3	Montreau	Q9	Q4	Q11	Q12	Q13	Q10	Q14
13,7%	15,3%	19,9%	20,0%	21,8%	22,3%	23,2%	23,4%	24,3%	26,7%	27,1%	27,1%	28,0%	28,9%	31,9%

Profil des ménages à bas revenus sur le quartier : composition familiale

	Effectifs	%
Personnes seules	278	37%
Familles avec enfant(s)	434	58%
Familles monoparentales	255	34%
Couples avec enfant(s)	179	24%
Couples sans enfant	23	3%
Ensemble	750	100%



Le poids important des ménages composés de familles avec enfant(s), et surtout de familles monoparentales, se retrouve dans la population à bas revenus. Sur les 750 ménages à bas revenus (hors 65 ans et plus), 58% comportent une famille avec enfant(s) et plus d'un tiers (34%) sont des familles monoparentales (ville : 26%).

42% des enfant(s) du quartier (enfant(s) de moins de 18 ans) vivent dans un foyer à bas revenus : c'est la valeur la plus forte observée sur la ville, 10 points au dessus de la valeur communale (32%).

Bénéficiaires des prestations sociales

Source : INSEE/CAF, Données urbaines infra-communales (DUIC), 2014

	Nombre d'allocataires	Part des ménages couverts	Ville
Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)	581	23,3%	16,4%
Dont RSA socle	488	19,6%	13,7%
Dont RSA activité	92	3,7%	2,7%
Allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	109	4,4%	3,0%
Total allocataires minimas sociaux (RSA + AAH)	690	27,6%	19,4%

581 allocataires (ménages) perçoivent le revenu de solidarité active en 2014, soit 23.3% des ménages du quartier : c'est très supérieur à la moyenne constatée à Montreuil (16.4%). Le nombre de ménages allocataires des minimas sociaux du quartier a progressé de 25% entre 2009 et 2014, contre 17% pour l'ensemble de la ville.

	Nombre d'allocataires	Part des ménages couverts	Ville
Allocataires d'une aide au logement (APL ALF ALS)	982	39%	28%

982 ménages perçoivent un aide au logement versée par la CAF (APL/ALS/ALF), soit 39% des ménages, contre 28% en moyenne pour Montreuil.

Dépendance aux prestations sociales

Définition

Un foyer allocataire est dit « dépendant » d'après la CAF lorsque les prestations sociales (toutes confondues : minima sociaux, aide au logement, allocations familiales, prestations jeune enfant...) constituent 50% ou plus des revenus du foyer.

	Nombre d'allocataires	Part des ménages couverts	Ville
Foyers « dépendants », dont plus de la moitié des ressources est constituée de prestations sociales	623	25%	17%
Dont : dépendants à 100% (ressources constituées uniquement que de prestations sociales)	451	18%	12%

La part des foyers « dépendants » des prestations sociales est supérieure à la moyenne communale : un quart des ménages est concernée sur le quartier, contre 17% pour Montreuil.

6. ENFANCE, JEUNESSE ET SENIORS

Source Insee, Recensement 2007 et 2012

Enfance

	Quartier		Ville	
	Effectifs	%	Effectifs	%
0 à 2 ans	288	4,5%	4 949	4,8%
3 à 5 ans	310	4,8%	4 588	4,4%
6 à 10 ans	527	8,2%	6 840	6,6%
11 à 14 ans	341	5,3%	4 956	4,8%
Population totale	288	4,5%	103 520	100,0%

Les moins de 15 ans représentent 22.8% de la population du quartier (ville : 20.6%). Tous les groupes d'âge sont plus représentés sur le quartier, à l'exception des 0-2 ans.

Jeunesse

	Quartier		Ville	
	Effectifs	%	Effectifs	%
15 à 17 ans	233	3,6%	3 491	3,4%
18 à 19 ans	179	2,8%	2 280	2,2%
20 à 24 ans	364	5,7%	6 228	6,0%
25 à 29 ans	391	6,1%	7 479	7,2%
Population totale	6 422	100,0%	103 520	100,0%

La population des 15-29 ans représente 18.2% de la population du quartier.

Seniors

	Quartier		Ville	
	Effectifs	%	Effectifs	%
65-79 ans	594	9,2%	8 077	7,8%
80 ans et plus	251	3,9%	3 587	3,5%
Population totale	6 422	100,0%	103 520	100,0%

Les personnes de plus de 65 ans représentent 13.2% de la population (ville : 11.3%).

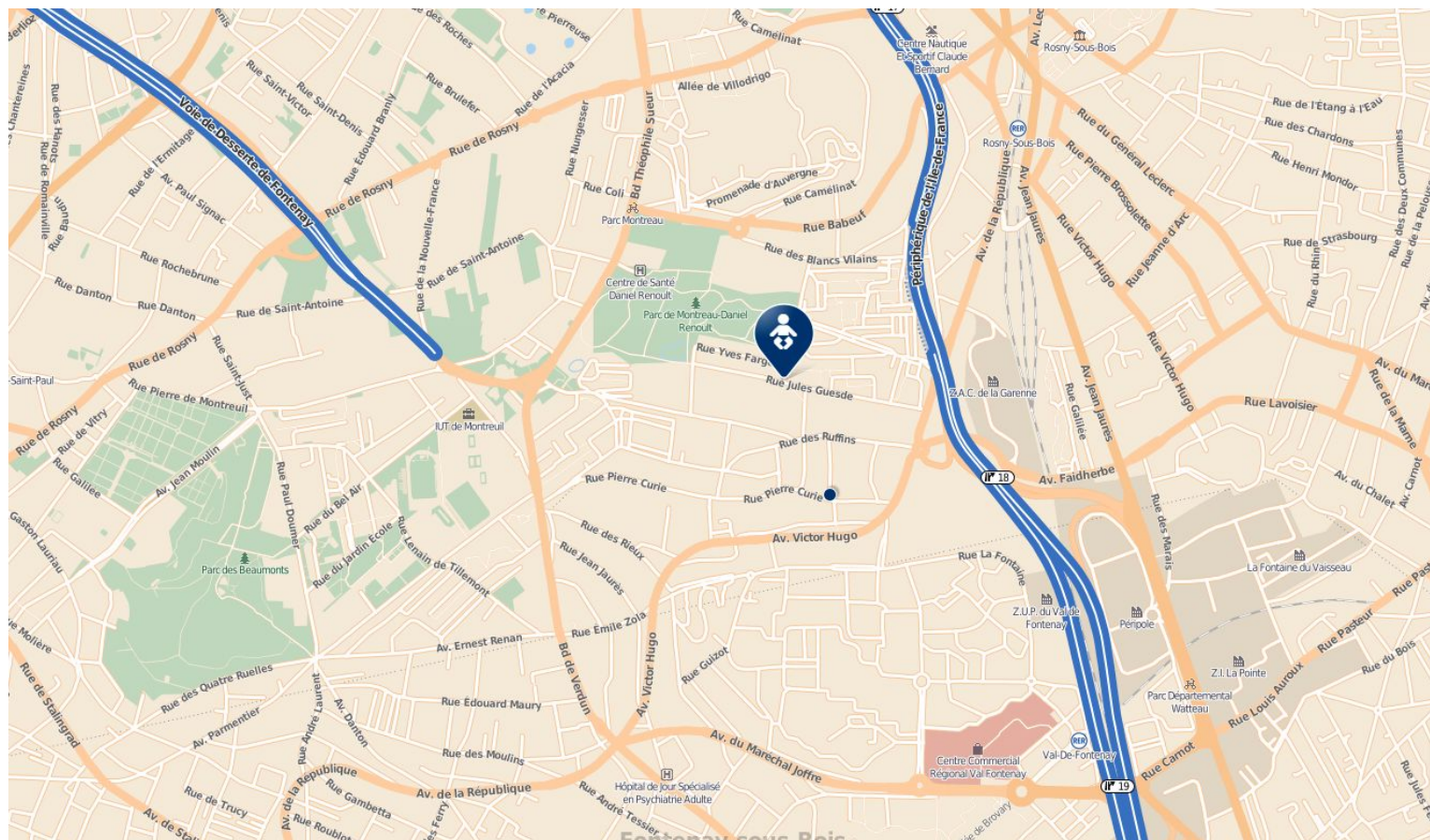
II - ORIENTATIONS SOCIALES DU MULTI-ACCUEIL CELESTIN FREINET

A ce stade, le projet social doit affirmer les objectifs prioritaires retenus (diversification de l'offre, soutien à la parentalité, lutte contre les inégalités, accueil d'urgence, ...) et le partenariat envisagé pour répondre aux besoins repérés.

1. LE SITE D'IMPLANTATION DU MULTI ACCUEIL



Multi accueils Célestin Freinet 51 rue Jules Guesde 93100 Montreuil/Bois



2. LES ENJEUX SOCIAUX PRIORITAIRES

Un multi accueils doit toujours être porteur d'un projet social fort pour permettre de regrouper les professionnels, les enfants et les parents autour d'un projet commun.

Le multi-accueils Celestin Freinet a plusieurs orientations prioritaires :

- Répondre aux besoins multiples de la population par une diversification de l'offre d'accueil,
- Renforcer les liens sociaux en développant un lieu d'échange et de mixité,
- Répondre aux besoins particuliers des familles de manière à lutter contre les exclusions en
- accueillant les enfants en situation de handicap
- Favoriser la participation des familles
- Garantir le portage du projet et des valeurs communes en assurant une cohésion d'équipe,
- Inscrire la structure dans le tissu local en identifiant et en développant des partenariats.

DIVERSIFIER L'OFFRE D'ACCUEIL

- répondre aux nombreux besoins exprimés
- répondre à des propositions alternatives à l'accueil en temps complet
- créer des situations où les parents, parfois isolés pourront formaliser de
- véritables liens, permettant de mettre en place des relations d'entraide et de coopération mutuelle.

Le conseil d'administration :

Afin de favoriser la participation des familles, une représentation des parents s'effectuera au sein de ce CA.

Il permettra à chaque acteur faisant partie intégrante de ce conseil de s'investir, de donner son point de vue et de proposer des idées. Ce conseil permettra également aux personnes de pouvoir s'exprimer sur les difficultés rencontrées au quotidien, par conséquent d'évoquer les points à améliorer et parfois, de trouver des solutions ensemble pour résoudre les dysfonctionnements. La pratique d'un dialogue permanent entre le personnel et les parents facilitera le bien-être des enfants, leur socialisation et leur apprentissage de la vie en collectivité.

L'implication parentale :

Toutes les familles qui rejoignent le multi accueils en y inscrivant leur enfant deviennent adhérents.

DE LA COOPERATION A LA COHESION

Notre structure d'accueil petite enfance offre la possibilité de tisser, parfois de renforcer ou même

de canaliser des liens au sein du multi accueil entre les parents, les différents acteurs du quartier, les professionnels.

La co-gestion associative du multi accueil favorise les contacts entre les familles, les membres du bureau, les membres du conseil administratif et les salariés.

Il est couramment observé que le partage d'instance décisionnel contient deux niveaux. Un niveau formel où il est question de réfléchir et de prendre les meilleures décisions au regard du divers champs de compétences et d'obligations. Et un second niveau qui est, dans le même temps du premier, un lieu d'écoute, de partage et de soutien parental extrêmement présent.

Soutenir la qualité du service multi accueils :

Les gestionnaires inscrivent l'association dans son développement et son innovation. C'est pourquoi l'employeur est attentif à former le personnel par une politique de formation active.

UN LIEU D ECHANGE ET DE MIXITE

Les inscriptions se font par ordre d'arrivée. Il n'y a aucune contrainte professionnelle ni géographique pour l'inscription.

Compte tenu de la population, nous accueillons naturellement une mixité sociale et culturelle.

Nous restons, toutefois, très vigilants sur les besoins des familles en grande précarité.

RESEAUX ET PARTENAIRES

Le projet social de l'établissement représente l'opportunité de mieux percevoir les différents réseaux et partenaires impliqués dans le projet.

Dans la mesure où celui-ci définit explicitement les besoins et affirme les fonctions sociales qu'il se propose d'assumer, ce dernier constitue la base pour engager les relations de travail avec un certain nombre d'acteurs..

FINANCEURS

La Caf, la mairie, et le département sont nos principaux financeurs.

Nous percevons les participations familiales et les indemnités ASP selon les contrats.

CONTROLES

La caf, la mairie et le cabinet comptable assurent un contrôle sur la gestion financière de l'établissement.

AGREMENT ET CONTROLE

L'agrément est délivré par le Président du conseil général de la Seine Saint Denis.

Le service PMI du département assure un contrôle sur les réglementations du lieu et de son

organisation.

ORGANISMES PARTENAIRES

Pôle emploi :

Nous travaillons avec l'agence pôle emploi dans le cadre de la recherche de candidats mais aussi pour la mise en place de projet de formation et de montage de dossiers de financements.

Mission locale :

La mission locale peut nous proposer des candidats de moins de 25 ans pour un contrat d'apprentissage et/ou des demandes de stage.

Etablissements scolaires :

Nous sommes un établissement très sollicité pour la formation des élèves en formation aide à la personne, CAP petite enfance.

Centres de formations :

Nous travaillons avec de nombreux centres de formation d'Ile de France proposant les formations d'auxiliaire de puériculture et d'éducateur de jeunes enfants et participons à l'évaluation des étudiants. Nous signons des conventions de stage avec ou sans gratification.

PRESTATAIRES

- Le cabinet comptable In Extenso
- Elior pour la livraison des repas.
- OPHM pour la location du local.
- Acepp et la SMACL pour le suivi de notre activité et l'assurance.
- Aiga pour la gestion PSU
- Le crédit du nord pour la gestion de nos comptes.
- Sicli et Chubb pour la sécurité incendie.
- Socotec pour la sécurité électrique.
- Uniformation, l'OPCA collecteur des fonds dédiés à la formation
- Humanis notre mutuelle salariés
- Appel médical pour le recrutement des intérimaires
- Amet la médecine du travail
- les supermarchés locaux
- société de BTP ALMIBAT

ACTEURS COOPERATIFS

EHESP Ecole des Hautes Etudes en Sante Publique
COOP'ICEM Célestin Freinet

